

Association du Pays des 7 Rivières

# ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Mercredi 26 juin 2024  
CCSL - Rioz



# ORDRE du JOUR

Rapport moral de la Présidente

Rapport d'activité 2023

Rapport financier 2023

Rapport du commissaire aux comptes

Vote des cotisations 2025

Questions diverses

# Rapport moral de la Présidente

- **Insertion et formation**
- **Le développement local**
- **Les services à la population**



**Edwige EME**  
PRÉSIDENTE



**Michel TOURNIER**  
Président du GAL

**Responsable administrative et financière**



**Carine NOIROT**

Responsable RH,  
communication et  
France Services  
association@ap7r.fr

**Responsable formation et insertion**



**Emmanuelle AUBRY**

Coordinatrice APP  
eaubry@ap7r.fr

**Responsable développement local**



**Aurélie VITEK**

Animatrice gestionnaire  
Leader et PCET  
aguislainvitek@ap7r.fr



**Mélanie GELHAUSEN**

Agent d'accueil  
Assistante administrative  
accueil@ap7r.fr



**Stéphanie MOREL**

Gestionnaire  
administrative service  
formation  
smorel@ap7r.fr



**Angélique VANCON**

Formatrice  
avancon@ap7r.fr



**Colleen Fleury**

Animatrice gestionnaire  
Leader  
leadergestion@ap7r.fr



**Jean-Marc DUCRET**

Animateur France Services  
franceservices@ap7r.fr



**Sylvie MARC**

Formatrice  
smarc@ap7r.fr



**Angélique TAN**

Formatrice  
atan@ap7r.fr



**Justine HUOT**

Animatrice gestionnaire  
Leader  
jhuot@ap7r.fr



**Christelle ROSZAK**

Formatrice  
crosszak@ap7r.fr



**Corinne ALBERT**

Formatrice  
calbert@ap7r.fr



**Sébastien DURIEZ**

Formateur informatique



**ACCUEIL**  
03 84 91 90 37



**SERVICE FORMATION** 03 84 91 90 37



**DEVELOPPEMENT LOCAL**  
03 84 91 95 04

Mise à jour 01/2023

# Rapport d'activité 2023

INSERTION



# Insertion



## Plan Départemental d'Insertion 70

Conventionnement entre le département de  
la Haute-Saône et les APP de Haute-Saône :  
*CV, lettre de motivation, accompagnement  
administratif, stages, immersions en  
formation, ...*

### Suivis RSA

7 personnes suivies en 2023  
=  
21 entretiens



### Sorties

**4 Entrées en formation**

**1 En emploi**

1 poursuite de l'accompagnement en 2024

1 Problème de santé poursuite de  
l'accompagnement en 2024



## Plan Départemental d'Insertion 70

Conventionnement entre le département de la Haute-Saône et les APP de Haute-Saône :  
*CV, lettre de motivation, accompagnement administratif, stages, immersions en formation, ...*

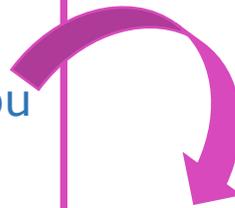
### Accompagnement demandeurs d'emploi

Proposé à des personnes dans l'attente de rentrer en formation ou à la sortie de formation.

5 personnes

=

12 entretiens et 72 heures de stage



### Sorties

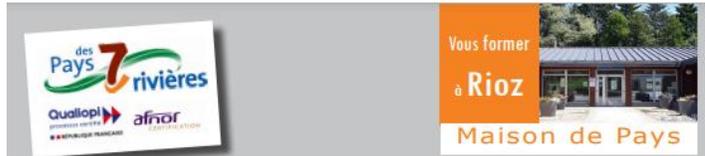
**3 Entrées en formation** (ADVf et formation numérique)  
2 Demandeurs d'emploi



# INSERTION



Cofinancé par  
l'Union européenne



## Coup de POUSS' vers l'emploi

Accueil individualisé - Entrées et sorties permanentes



**EMPLOI - FORMATION**  
Projet professionnel / Accompagnement  
Remise à niveau / Stage en entreprise



Cofinancé par  
l'Union Européenne



Financé par nos taxes. Ne pas payer sur la voie publique.

## Coup de pouss' vers l'emploi

Du 20 fév au 31 déc 2023

+

- Co-financement FSE+ 60%
- Co-financement CD 70

## 2 groupes accueillis :

- Février - 9 personnes
- Novembre - 7 personnes

+ suivi individuel  
3 personnes

## Objectifs de l'action

Sortir de chez  
soi

Se préparer à  
l'emploi

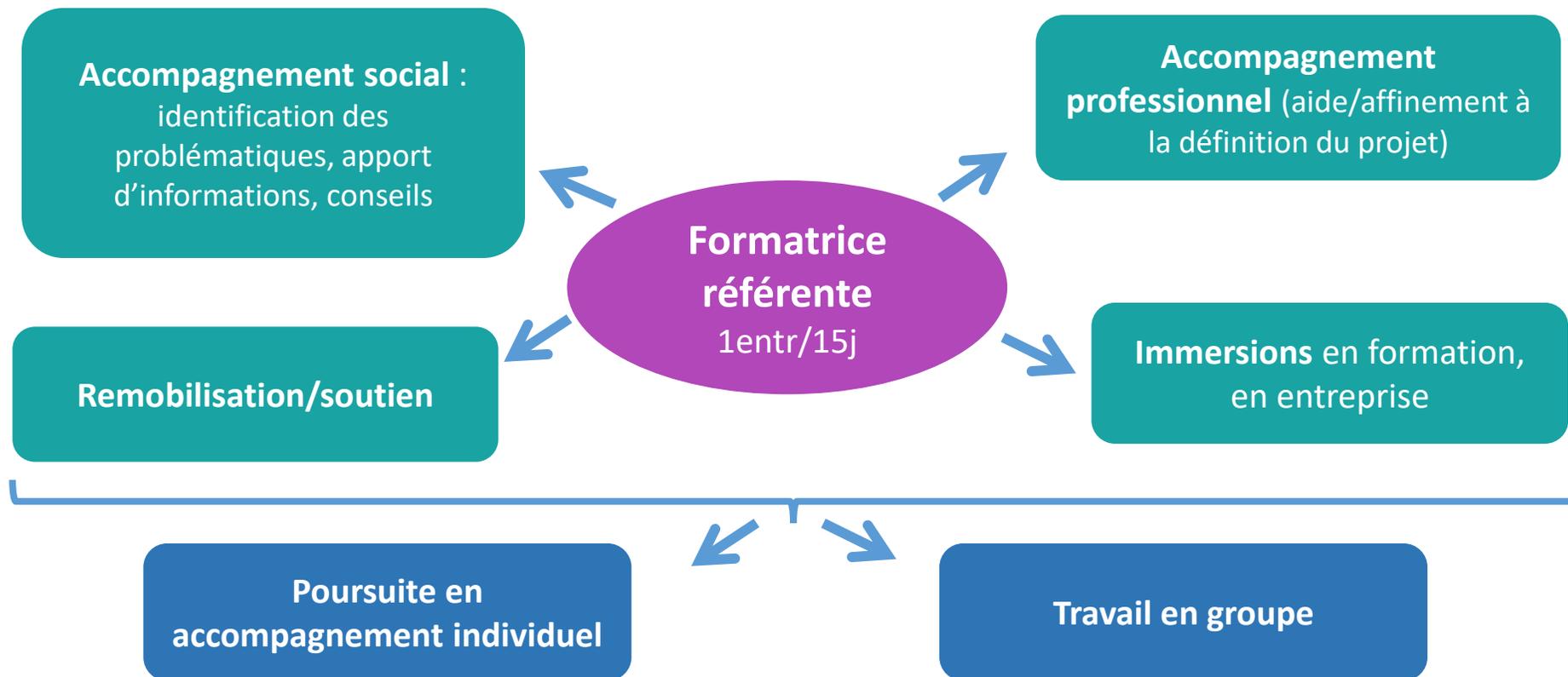
Définir ou  
confirmer son  
projet  
professionnel

Etre à jour dans ses  
démarches  
administratives

Trouver des  
solutions

Retour à l'emploi ou en  
formation

## Accompagnement individuel



## Ateliers collectifs

Développement durable

4 séances

Santé - zoothérapie

9 séances

Nature

6 séances



# INSERTION



Cofinancé par  
l'Union européenne



## Vie pratique (6 séances)

- Logement
- Droit du travail
- Budget

## Citoyenneté (5 séances)

- Discrimination
- Valeurs de la république
- Boîtes resto du cœur

## Santé (7 séances)

- Alimentation
- Cuisine
- Gestes et postures
- Addictions
- Sommeil



# INSERTION



Cofinancé par  
l'Union européenne



Visites d'entreprises :  
Cuisines de Villersexel + novéo  
+ handy'up



Techniques Recherche  
d'Emploi (TRE)

- Travail sur le CV
- L'entreprise de mes rêves



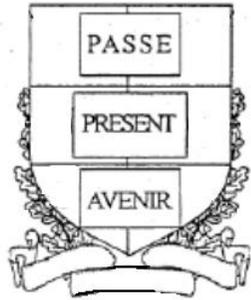
# INSERTION



Cofinancé par  
l'Union européenne



Apprendre à apprendre



Vivre ici et maintenant

Que la force soit avec moi !

Avancer sans se retourner

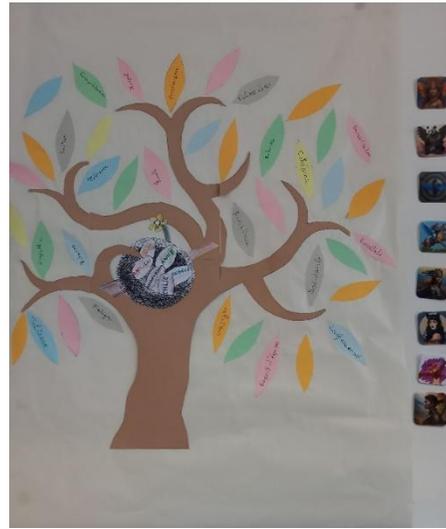
L'espoir fait vivre, vivre pour l'espoir

Ne jamais regarder en arrière

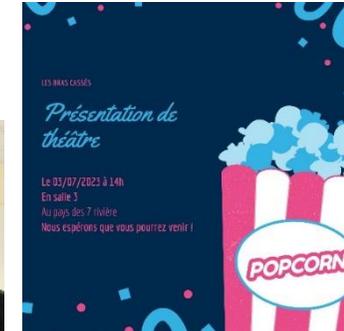
Aide-toi et le ciel t'aidera

La vie ne vaut rien mais rien ne  
vaut la vie

Le bonheur est de vivre dans  
l'instant présent



Atelier d'écriture, théâtre



## Bilan ateliers collectifs



Accompagnement en entretiens individuels jusqu'au  
31/12/2023



**Situation au 31/12/2023**

	Formation	Emploi	Poursuite en 2024	DE	Pbl santé	Autre	Total
Session 1	3	1		3	1	1	9
Session 2			6				6
Acc. Individuel		1	1	1			3
<b>Total</b>	<b>3</b>	<b>2</b>	<b>7</b>	<b>4</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>18</b>



## Perspectives 2024-2025

- **En attente du nouvel AAP FSE+ :**

*Un groupe de 13 personnes en cour d'accompagnement*

*Prévu pour le mois de février, puis mois de septembre – Enveloppe réduite et financement FSE + à hauteur de 50%*

- **En attente de la réponse à l'AAP du CD 70**

*Réponse en groupement APP de Haute-Saône pour couvrir le département.*

*Réponse d'ici la fin de semaine*

- **Être prêt pour proposer des actions dans le cadre de la nouvelle loi pour le plein emploi**

*15 heures d'activité pour les BRSA et certains demandeurs d'emploi*

*Territoire de Gray en expérimentation.*

FORMATION

# La formation



INVESTIR  
DANS VOS  
COMPÉTENCES



COFINANÇÉ  
PAR L'UNION  
EUROPÉENNE

RÉGION  
BOURGOGNE  
FRANCHE  
COMTÉ



agefiph  
auprès de l'État  
pour les personnes handicapées

# FORMATION

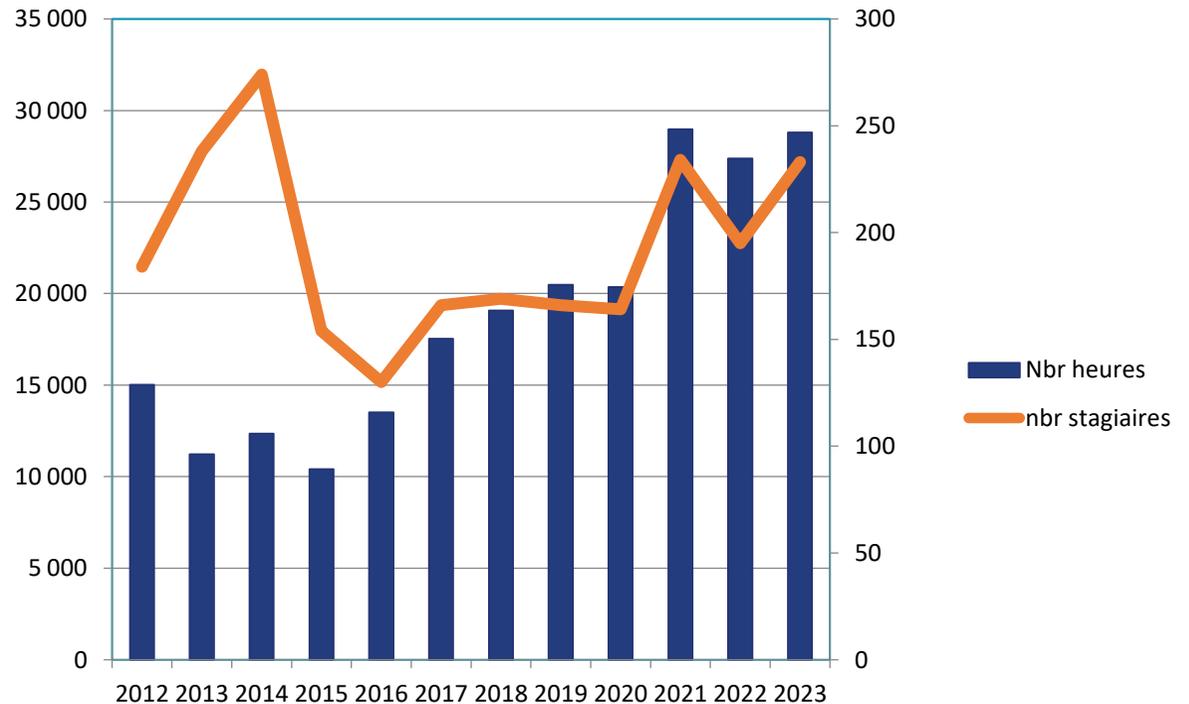


App Rioz  
28 788h  
de formation

233 Stg.

## Ce qui s'est passé en 2023 ...

### Nbr heures réalisées - nbre de stagiaires



INVESTIR  
DANS VOS  
COMPÉTENCES



COFINANCÉ  
PAR L'UNION  
EUROPÉENNE

RÉGION  
BOURGOGNE  
FRANCHE  
COMTE



agefiph  
avec l'appui  
des personnes handicapées

## - Formation qualifiante Assistant de vie aux familles- 3<sup>ème</sup> et dernière session

Formation pour devenir aide à domicile ou travailler en structure



croix-rouge française



des Pays  
7 rivières



**10 stagiaires – 7 présentés à  
l'examen**



**6  
validations  
totales  
85%**

Difficultés à recruter, report de la  
formation car manque de  
candidats en 2023



PRÉFET  
DE LA RÉGION  
BOURGOGNE-  
FRANCHE-COMTÉ



INVESTIR  
DANS VOS  
COMPÉTENCES



COFINANCÉ  
PAR L'UNION  
EUROPÉENNE

RÉGION  
BOURGOGNE  
FRANCHE  
COMTÉ



agefiph  
aider l'emploi  
des personnes handicapées

# FORMATION

- Formation qualifiante  
Nouveau marché  
ASMS - ADVF

Agent de Service Médico-Social  
Assistante de Vie aux Familles

Même difficultés de recrutement que pour les précédente  
actions. Ouverture de l'action à partir de 6 stagiaires



Audit App / Qualiopi  
Début octobre 1,5 journée d'Audit sur 87 critères  
Label obtenu pour 3 ans



*Des métiers qui ont du sens !*

*formez-vous :* Agent(e) de Service Médico-Social  
et/ou Assistant(e) De Vie aux Familles

**Session 2024**

**Assistant De Vie aux Familles**

- Entretien le logement et le linge d'un particulier,
- Accompagner la personne dans ses activités essentielles du quotidien et dans ses projets,
- Assurer le relais du parent dans la garde de l'enfant à domicile.

**Nouvelle action**

**Agent de Service Médico-Social**

- Réaliser le nettoyage et le bionettoyage des locaux,
- Aider le résident dans les gestes de la vie quotidienne,
- Contribuer au service hôtelier (repas, linge).

**Certifications**

- Titre Pro ADVF
- Titre pro ASMS
- Clefa numérique PRAP2S SST

**Association du Pays des 7 Rivières**  
Maison de Pays - Place du Souvenir Français - 70190 RIOZ  
Tél. : 03 84 91 90 37 - Email : apprioz@ap7c.fr

\* Dispositif de formation mise en œuvre dans le cadre du service public régional de la formation en partenariat avec :



INVESTIR  
DANS VOS  
COMPÉTENCES



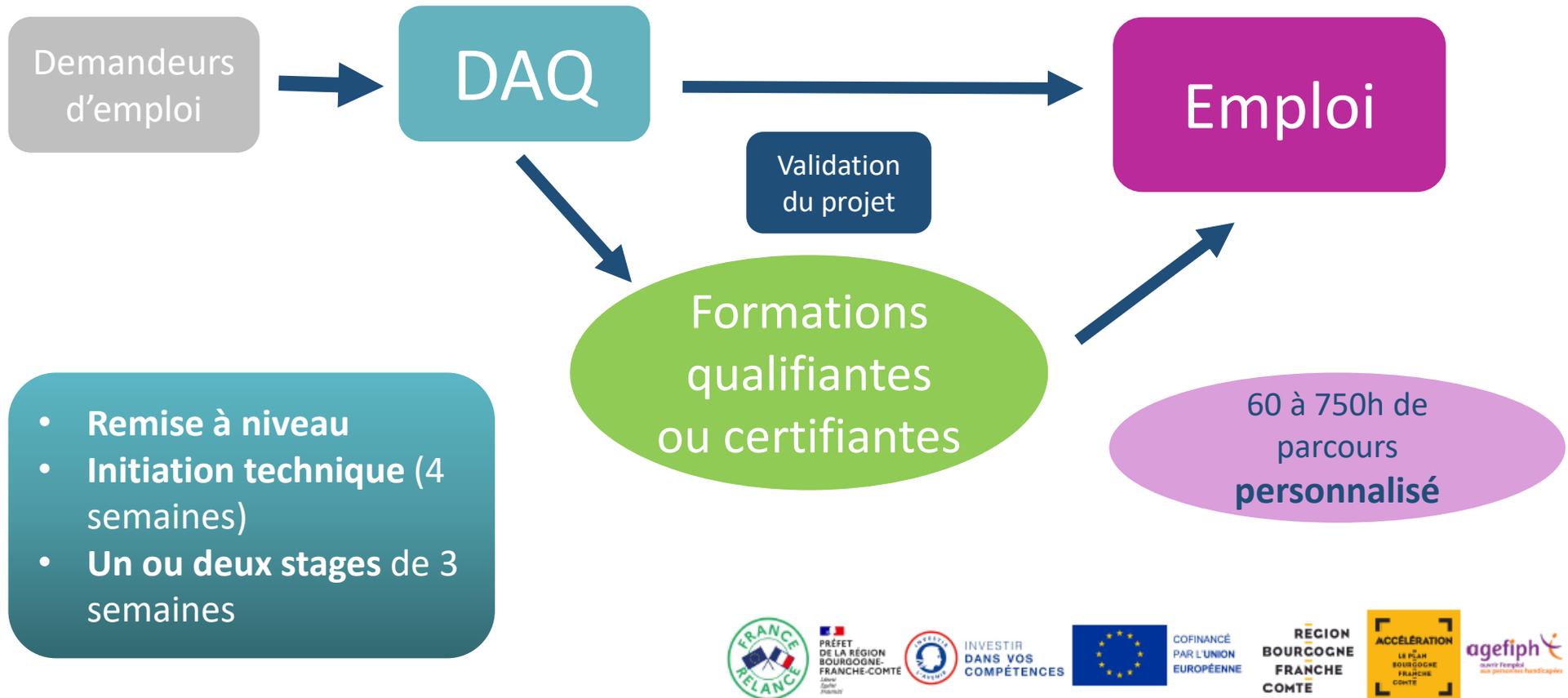
COFINANCÉ  
PAR L'UNION  
EUROPÉENNE

RÉGION  
BOURGOGNE  
FRANCHE  
COMTE



agefiph  
aider l'emploi  
des personnes handicapées

## Dispositif Amont de la Qualification, une formation pour aller vers l'emploi -



# FORMATION

## Des résultats très satisfaisants

63  
stagiaires

20 710 h  
réalisées en  
2023

contre 23 114 h en  
2022

82% de  
réalisation

6 574 h de  
stage  
20% du groupement

Taux de retour  
à l'emploi  
35 %

24% BFC

Taux d'entrée  
en formation  
30 %

34% BFC



## DAQ-O-DAQ

Le journal le plus lu de l'Association du Pays des Sept Rivières

APSR - Place du Souvenir Français - 70100 Rozoy - 03 84 91 96 37 - Vendredi 15 août 2023 - N°2

Reunis tous ensemble autour d'un projet commun !

EDITO	Notre GRAND DOSSIER	SOMMAIRE
<p>Notre petit film sur la sensibilisation au tri a été primé, mais le suspense reste entier, serons-nous sur le podium ? Résultat à l'automne ! Notre implication a payé !</p> <p>Les jours, les semaines et les mois passent à l'APP de RIOZ, et les idées foisonnent :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- les forums visités (forum de la miété, du DAQ...) pour nous aider à concrétiser notre reconversion professionnelle,</li> <li>- des stages qui nous apportent des expériences professionnelles supplémentaires,</li> <li>- des différences visités...</li> <li>- des constructions élaborées, à base de palettes - voir ci-contre.</li> </ul> <p>Nous vous laissons découvrir notre nouvelle édition du DAQ-O-DAQ, en vous souhaitant une belle fin d'été...</p>	<p><b>Cette 5<sup>ème</sup> édition est placée sous le signe « Redonnons une 2<sup>ème</sup> vie aux objets pour sauvegarder notre environnement »</b></p> <p>L'équipe de rédaction</p> <p>Avec notre énergie et comptant sur notre bonne humeur et nos compétences, nos formatrices ont eu une idée et nous avons tenu le pari de créer en temps record une table et deux bancs rien que pour les stagiaires DAQ, tout en donnant une 2<sup>ème</sup> vie et en recyclant des palettes, nous avons pu construire un hôtel 5 étoiles pour nos amis les insectes.</p>	<p>p.2 : Géocaching pour découvrir Rozoy</p> <p>p.3 : Le témoignage de Justine</p> <p>p.5 : Le 5<sup>ème</sup> forum DAQ 2022</p> <p>p.6 : Forum de la Miété</p> <p>p.7 : Le petit ranch de Jenni</p> <p>p.8-10 : Dossier « Création d'une table et bancs »</p> <p>p.11-12 : Témoignages</p> <p>p.13-14 : Un formateur parmi les stagiaires</p> <p>p.15-16 : Hôtel à insectes</p> <p>p.17 : rencontre DAQ, CFB : Sortie au bois de G... ..</p> <p>p.18-24 : retour de stagiaires compétences</p> <p>p.25-27 : visite de la fromagerie MILLERET</p> <p>p.28 : Tournage film promotionnel pour la formation ADVF</p> <p>p.29-31 : Jeux</p> <p>p.32 : Le DAQ !</p>



INVESTIR  
DANS VOS  
COMPÉTENCES



COFINANÇÉ  
PAR L'UNION  
EUROPÉENNE

RÉGION  
BOURGOGNE  
FRANCHE  
COMTE



## CAP Petite Enfance

Formation sur les modules professionnels

Effectifs variables selon les années

5 personnes 2021-2022

8 personnes 2022-2023

12 personnes 2023-2024

*Salariés, demandeurs d'emploi,  
personnes en reconversion  
professionnelle*

100% de réussite !



# FORMATION

## CléA



**50%** de réussite  
**CléA**  
numérique

Habilitation obtenue :

- pour l'organisme
- pour 3 formateurs

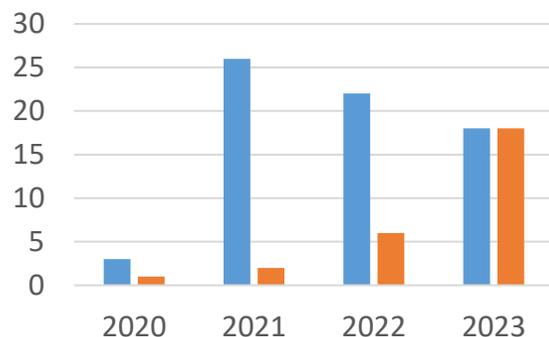
Mise en place de nouveaux outils de formation

**74%** de réussite  
**CléA**  
**2023**

**47**  
stagiaires

Partenariat avec 2  
Organismes de Formation de  
Besançon

Nombre de CléA numériques annuels



■ Certifiés ■ Validation partielle



**Fin des financements du  
CléA par France Travail !!**



INVESTIR  
DANS VOS  
COMPÉTENCES



COFINANCÉ  
PAR L'UNION  
EUROPÉENNE

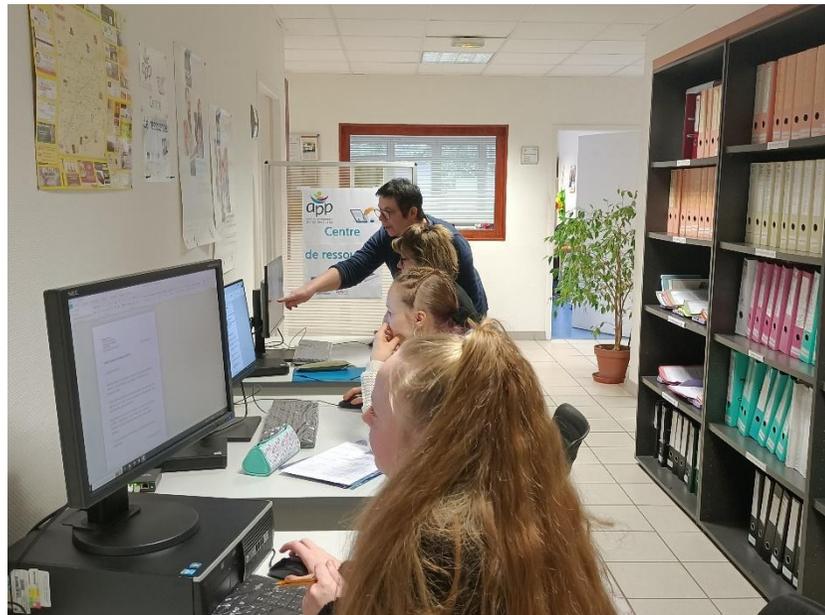
RÉGION  
BOURGOGNE  
FRANCHE  
COMTÉ



agefiph  
avec l'appui  
des personnels handicapés

- Remise à niveau sur les savoirs de base -

**11 personnes** accueillies pour du travail en français, mathématiques et informatique, préparation concours.



Essentiellement  
des **salariés**,  
quelques  
personnes en  
recherche  
d'emploi.

## Perspectives 2024-2025



- **ADVF** entrée en avril et fin de formation en septembre, premier titre pro fin juillet. 8 stagiaires ... plus que 6 ...
- Maintenir le taux d'accueil en **DAQ** :
  - 1200h de plus que l'année précédente à la même époque
- **CAP** petite enfance : reconduite du dispositif
- Suite des certifications **CléA** et CléA numérique, financés dans le cadre du DAQ
- Finaliser l'habilitation à la certification **Apprenant Agile**



- **Attente de la réponse du nouvel appel à projet de la Région** En partenariat avec l'INFA et le CFB

Une formation, trois certifications possibles

- Agent de Service Médico-Social (structure)
- Assistant de Vie aux Familles (domicile)
- Assistante de Vie à Domicile

# Le développement local du territoire



RÉGION  
BOURGOGNE  
FRANCHE  
COMTE

avec le Fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER)  
L'Europe investit dans les zones rurales.

## BILAN STATISTIQUE ANNEE 2023

### Mesures 19.2 (projets) et 19.3 (projet coopération):

- 6 projets payés
- 29 dossiers de demande de paiement déposés à la Région (hors 26 dossiers FRS)

### Mesure 19.4 Ingénierie:

- 6 dossiers dont:
  - 4 dossiers payés (de 2015 à 2020)
  - 1 dossier en attente de paiement (2021)
  - 1 dossier Ingénierie 2022/2023/2024: programmé, demande de paiement à déposer en novembre 2024

***Renforcer la synergie entre les acteurs pour un territoire A +++ :  
Attractif, Attrayant, Anticipant***

# Le Programme **LEADER** 2014 – 2022

## BILAN STATISTIQUE ANNEE 2023

### Mesures 19.2 (projets) et 19.3 (projet coopération):

- 5 projets payés
- 41 dossiers programmés (hors 26 dossiers FRS)

### Mesure 19.4 Ingénierie:

- 6 dossiers dont:
  - 3 dossiers payés (de 2015 à 2019)
  - 2 dossiers en attente de paiement (2020 et 2021)
  - Ingénierie 2022/2023/2024: programmé, demande de paiement à déposer en mars 2024

***Renforcer la synergie entre les acteurs pour un territoire A +++ :  
Attractif, Attrayant, Anticipant***

# Le Programme LEADER 2014 – 2022

## Etat général de la consommation (au 31/12/2023)

Enveloppe totale LEADER = 2 526 000 €

Mesure	Enveloppe engagée	Enveloppe allouée	Consommation
19.2 Projets	1 366 980,29€	1 872 500 €	73 %
19.3 Coopération	18 561,30€	22 000€	84 %
19.4 Ingénierie	549 456€	631 500€	87 %
Total	1 934 997,59€	2 526 000€	
Dossiers LEADER transférés FRS	793 630,56 €	793 630,56 €	

Total alloué pour le territoire = 3 319 630,56 €

**Total engagé = 2 728 628 € (82 %)**

*Renforcer la synergie entre les acteurs pour un territoire A +++ :  
Attractif, Attrayant, Anticipant*





## Actions réalisées sur l'année 2023

### 1. Finalisation de la mise en œuvre du programme

- Phase de conventionnement de février à juillet 2023 : réécriture des fiches action avec l'autorité de gestion Régionale et validation
- Signature officielle de la Convention LEADER 23/27, le 24 août 2023



RÉGION  
BOURGOGNE  
FRANÇHE  
COMTE  
Service de Documentation

L'EST  
RÉPUBLICAIN

28.08.2023

Pays des 7 rivières

## Territoires en action et Leader : 1,8 M€ pour les projets ruraux

Le contrat Territoires en action et la convention du 7<sup>e</sup> programme leader ont été signés récemment. Ils permettront de soutenir des projets de développement ruraux sur plusieurs axes retenus.

Éric Houllay, vice-président de la région Bourgogne Franche-Comté, de Michel Tournaire, président du groupe d'action Leader pour le Pays des 7 rivières, de Sabrina Fleuret et Nadine Wantz, respectivement présidentes des communautés de communes du Pays de Montbazon et du Chassais et du Pays riolais, la présidente

de l'association du Pays des 7 rivières et conseillère départementale du canton de Riez-Montbazon, Edwige Laine a accueilli plusieurs élus des 60 communes qui constituent le Pays des 7 rivières pour la signature solennelle et officielle de Territoires en action, un contrat entre la Région et le pays, et de la convention du 7<sup>e</sup> programme Leader.

Plus de 1,2 M€ pour le programme leader 2023-2027

Leader (liaison entre actions de développement de l'économie rurale) est une initiative de l'Union européenne pour soutenir des projets de développement rural lancés au niveau local.

« Nous avons déjà quatre programmes Leader à notre actif », fait valoir Edwige Laine. Laquelle avance une enveloppe de 1236 909 € pour ce programme 2023-2027, une somme financière qui aura effet de levier pour nombreux projets.

Michel Tournaire liste les axes retenus : les transitions écologique, énergétique et

numérique ; l'attractivité et les services ; le tourisme durable et la promotion du territoire ; la culture, le sport, les loisirs et la vie associative.

Aire urbaine, bénéficie d'une

Éric Houllay, salue avant le travail de qualité mené en concertation par les équipes de la Région et du Pays comtois de la vallée, en Haute-Saône, d'agir ensemble à tous les niveaux : communes, Département, Région et État.

Pour Sabrina Fleuret et Nadine Wantz, ces contrats apportent une aide indispensable à des projets qui assurent soutien et cohésion sur tout le territoire.

se traduit par un soutien chiffré à 573 402 € en faveur des communes et communautés de communes. Ses priorités sont en cohérence avec celles définies au programme Leader.

« Le Pays des 7 rivières a été un précurseur pour les programmes Leader : à présent, toute la Haute-Saône, hors

1800311 €

Le montant des aides cumulées qui seront accordées par la Région et l'Europe pour des actions conduites sur le territoire du Pays des 7 rivières.



Éric Houllay (région Bourgogne Franche-Comté, Edwige Laine et Michel Tournaire (Pays des 7 rivières), Sabrina Fleuret (communauté de communes du Pays de Montbazon et du Chassais) et Nadine Wantz (communauté de communes du Pays riolais) ont procédé à une double-signature, Territoires en action et le programme Leader.



## Actions réalisées sur l'année 2023

- Phase de rédaction des documents cadres (règlement intérieur, règlement d'intervention financier, grilles de sélection)
- Constitution du Comité de programmation LEADER (collèges privé et public; 40 membres, binômes titulaires-suppléants)
- Participation aux réunions de l'autorité de gestion Régionale (techniques, politiques, interGALs)
- Participation au congrès européen des GAL LEADER organisé par LEADER France et le Réseau ELARD au Parlement Européen à Bruxelles en décembre 2023



## Actions réalisées sur l'année 2023

### 2. Animation territoriale et accompagnement des porteurs de projet

Nombre de rencontres effectuées avec des porteurs de projets : **21**

#### Répartition par Fiche Action :

FA 1 Transition énergétique, écologique et numérique : 2

FA 2 Attractivité et services : 8

FA 3 Tourisme et promotion du territoire : 9

FA 4 Culture, sports, loisirs et vie associative : 3

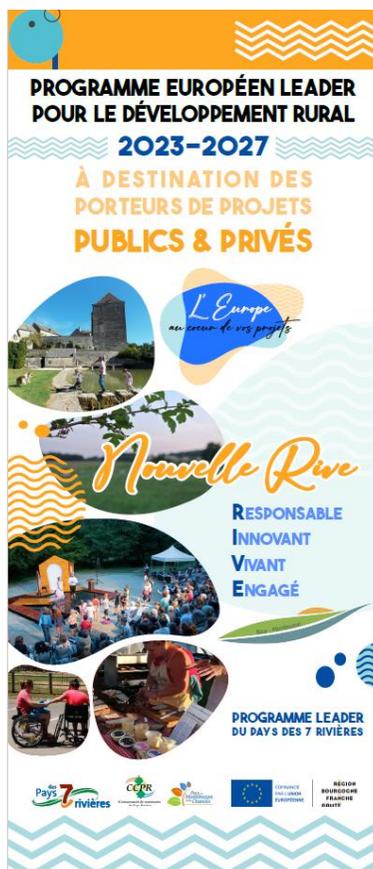


→ 4 dossiers pré-déposés via lettre d'intention, en attente d'instruction



## Actions réalisées sur l'année 2023

### 3. Élaboration et conception d'outils de communication pour promouvoir le programme leader 23 -27 (kakémonos, dépliants)



# Les Programmes LEADER 2014-2022 et 2023-2027

## Perspectives 2024

### 2014 – 2022

Montage des 12 dossiers de demande de paiement avec les porteurs de projet pour dépôt au SI de la Région au fil de l'eau

*Renforcer la synergie entre les acteurs pour un territoire A+++ : Attractif, Attrayant, Anticipant*

Formation au logiciel d'instruction EUROPAC (fonctionnement des GALS et mise en œuvre du projet)

Suivi administratif et financier du programme + Veille réglementaire + Participation aux réseaux GALS

### 2023/2027

## Programmation des dossiers

Accompagnement et soutien technique aux porteurs de projets

Montage et instruction des dossiers de demande de financement LEADER



Pays des 7 Rivières  
**Nouvelle RIVE**  
Responsable, Innovant  
Vivant, Engagé



# Transition énergétique

Diminuer les consommations d'énergie et favoriser les rénovations énergétiques

Permanences de l'Espace Conseil France Rénov'



RÉGION  
BOURGOGNE  
FRANCHE  
COMTE



Poursuite des permanences à la Maison de Pays : ½ journée par mois

24 demi-journées de permanence – 15 rdv (d'environ 1h30)

# Le TEA – Contrat « Territoires En Action » 2022/2028

Signature officielle du nouveau contrat avec la Région BFC le 24/08/2023

➤ Montant enveloppe : 573 402 €

## 3 Axes thématiques du contrat



**Axe obligatoire**

- *Accompagner le territoire dans l'adaptation au changement climatique*

4 projets éligibles



**Axe obligatoire**

- *Conforter l'attractivité du Pays des 7 Rivières par le développement de l'offre de services à la population*

2 projets éligibles



**Axe facultatif choisi**

- *Favoriser les mobilités durables*

1 projet éligible

# Le TEA – Contrat « Territoires En Action » 2022/2028

Axes d'interventions	Période 2022-2026	
	Montant (date limite de dépôt des demandes de subvention : 31/12/2025)	%
<b>Axes obligatoires</b>		
Axe 1 Accompagner le territoire dans l'adaptation au changement climatique	<b>286 701,00 €</b>	<b>50,00%</b>
Axe 2 Conforter l'attractivité par le développement de l'offre de service à la population	<b>114 680,40 €</b>	<b>20,00%</b>
<b>Axe optionnel</b>		
Axe 4 Favoriser les mobilités durables du quotidien	<b>114 680,40 €</b>	<b>20,00%</b>
Part de crédits de l'enveloppe non affectée	<b>57 340,20 €</b>	<b>10,00%</b>
<b>ENVELOPPE TOTALE DU CONTRAT</b>	<b>573 402,00 €</b>	<b>100,00%</b>

→ Perspectives 2024: → Organisation d'un comité de pilotage et de programmation  
 → Dépôts des dossiers



# FEDER Volet Rural

## ➤ Pays des 7 Rivières, Lauréat de l'AMI

### Missions:

- Faire connaître les possibilités de financement du programme 2021-2027 sur le volet rural
  - Délibération du P7R doit émettre un avis préalable sur la conformité du projet avec la stratégie du territoire
  - Valoriser l'action de l'Union européenne auprès du grand public.
- Signature officielle en même temps que Contrat TEA le 24/08/2023
- 10 Projets réorientés sur le Programme FEDER
- Thématiques la plus sollicitée: renouvellement urbain en milieu rural



**POUR ACCOMPAGNER  
LE DÉVELOPPEMENT  
TERRITORIAL VERS UN  
DÉVELOPPEMENT DURABLE**

 **99,3 M€**

### Objectif 1



Encourager le développement social, économique et environnemental intégré dans les zones urbaines

#### Actions soutenues par le programme

- ▶ Villes intelligentes
- ▶ Mobilités durables urbaines
- ▶ Infrastructures vertes en ville
- ▶ Renouvellement urbain
- ▶ Tourisme durable et patrimoine

### Objectif 2



Encourager le développement social, économique et environnemental intégré en milieu rural

#### Actions soutenues par le programme

- ▶ Villages intelligents
- ▶ Mobilités durables
- ▶ Tourisme durable et patrimoine
- ▶ Reconversion d'ensembles fonciers ou immobiliers



COFINANCÉ  
PAR L'UNION  
EUROPÉENNE

**RÉGION  
BOURGOGNE  
FRANCHE  
COMTE**

# La commission sentiers en 2023



**Responsable :** Daniel FAIVRE

**14 bénévoles baliseurs** (licenciés à la FFRP)

**452 heures de bénévolat** (382h en 2022)

**48 interventions** (40 en 2022)

Aménagement - balisage - entretien – nettoyage

**Projets en cours:** GR de Pays, nouveau sentier pédestre à Filain

## Partenariat avec les MFR du territoire

**Depuis 2013:** MFR Montbozon

→ balisage, petit nettoyage (2 sorties annuelles)

**Depuis 2016:** MFR Rioz

→ entretien mobilier

**Et le Spéléo Club de Vesoul**

→ nettoyage des gouffres



# La commission canards en 2023



**Responsable:** Alain DALPAN

## Bilan activité 2023

→ Réintroduction de 300 canards colverts



# Les services à la population



**France  
services**

Liberté  
Égalité  
Fraternité



FINANCES PUBLIQUES



ALLOCATIONS  
FAMILIALES



**l'Assurance  
Maladie**  
Agréé ensemble, protéger chacun



**l'Assurance  
Retraite**

Agence nationale  
des titres sécurisés



pôle **emploi**



LA POSTE



santé  
famille  
retraite  
services



point:justice  
informer, orienter, aider



**Mission  
Locale** Le Réseau  
des Missions  
Locales BFC  
Bassin d'Emploi de Vesoul



**cap  
emploi**  
ressources handicaps



**CIDFF**  
Centre d'information  
sur les droits des femmes  
et des familles



**adera**



**DMR**  
la référence de service à la personne



**haute  
saône**  
LE DÉPARTEMENT  
GIP 70



Offices de  
Tourisme

# Besoin d'aide pour vos démarches administratives et numériques du quotidien ?

**FORMATION,  
EMPLOI, RETRAITE**



**SANTÉ**



**ÉTAT CIVIL  
ET FAMILLE**



**JUSTICE**



**BUDGET**



**LOGEMENT, MOBILITÉ  
ET COURRIER**



**PROCHE DE VOUS,**

**PROCHE DE CHEZ VOUS**



France  
services

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

France services | Agence nationale de la cohésion des terri...



VOUS



0:00

0:51

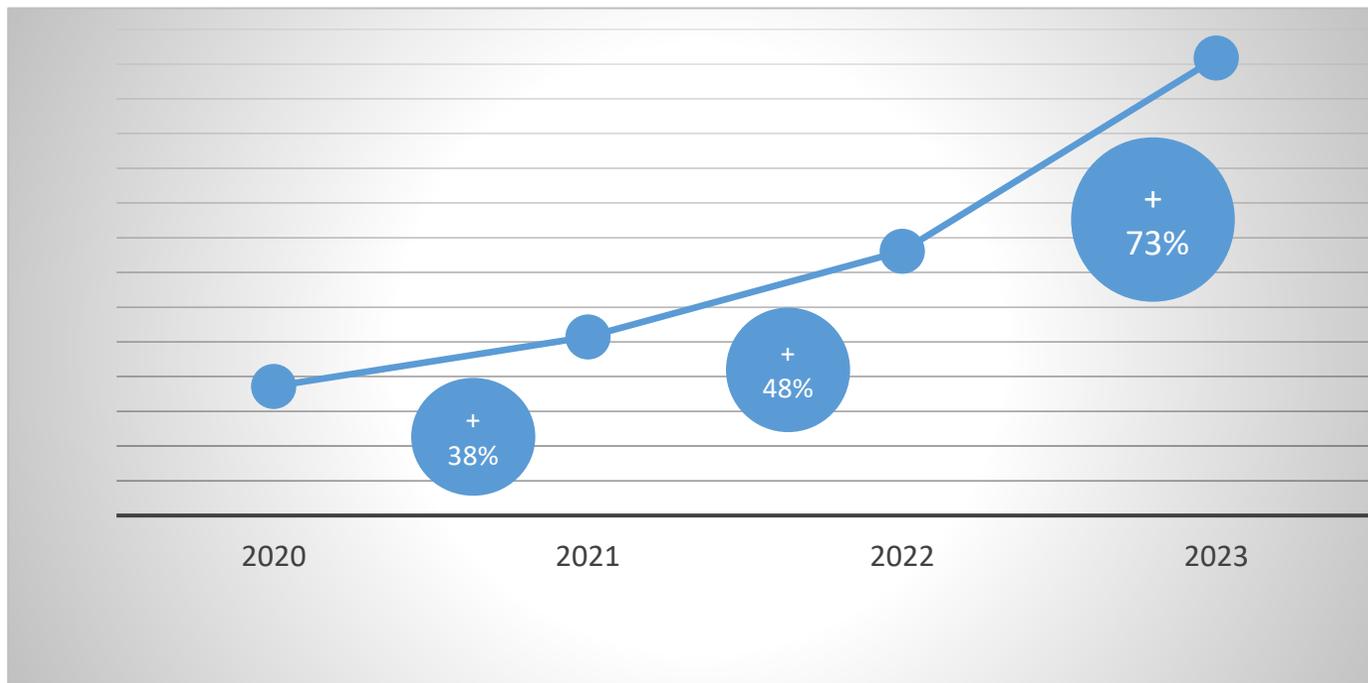


clideo.com

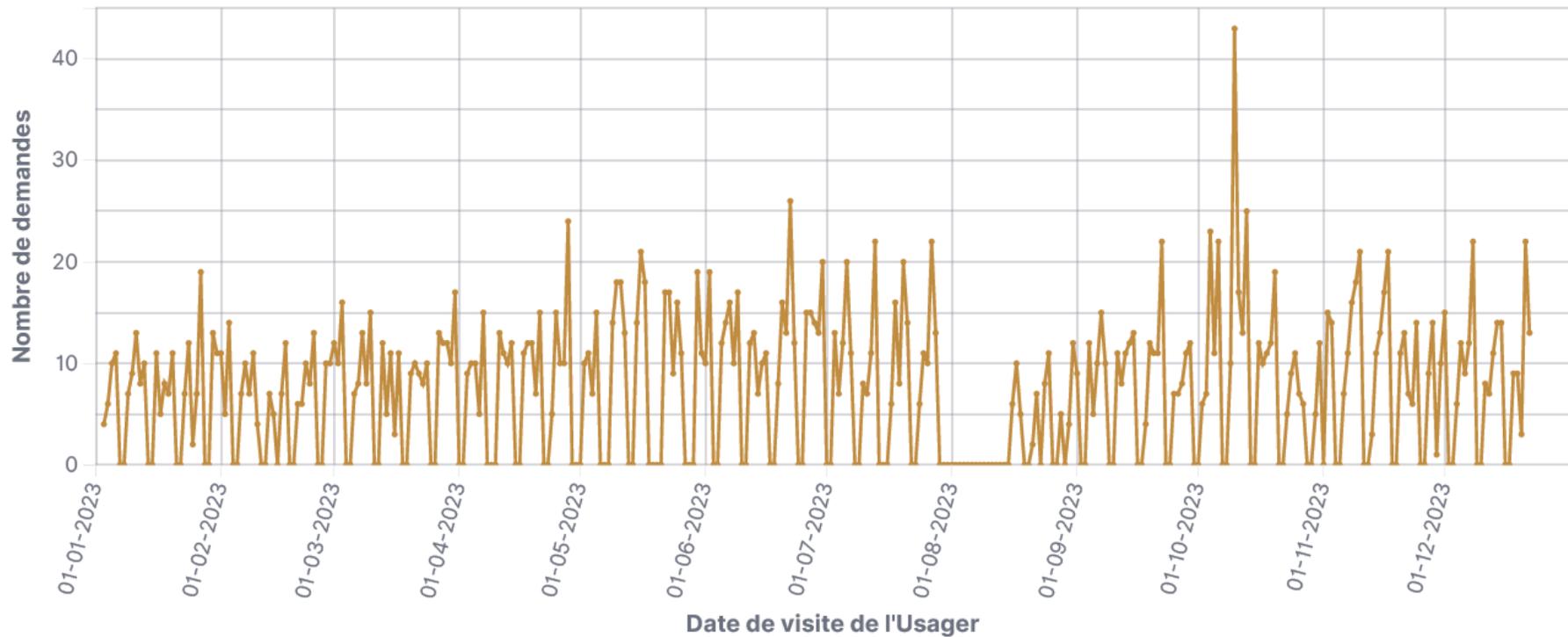


## Evolution des accompagnements

2020	2021	2022	2023
744	1 029	1 523	2635



## Evolution du nombre d'accompagnement par jour



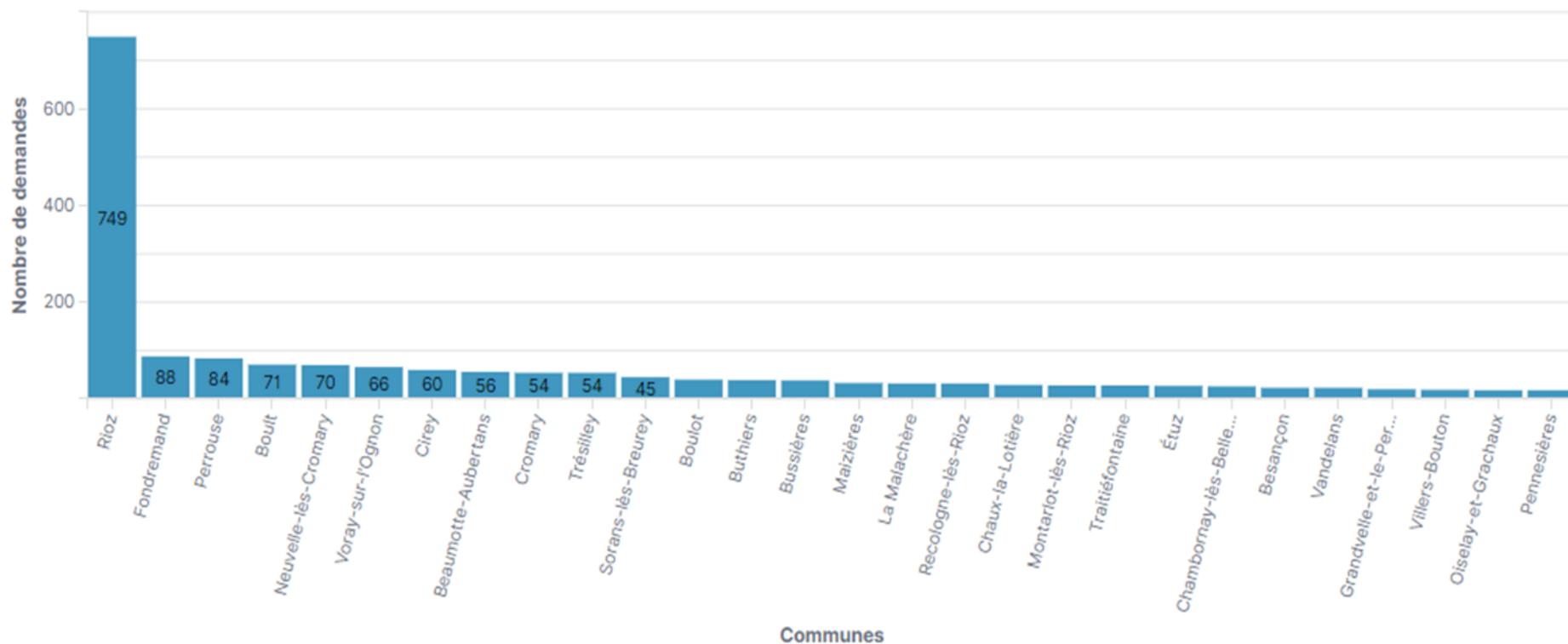


France  
services

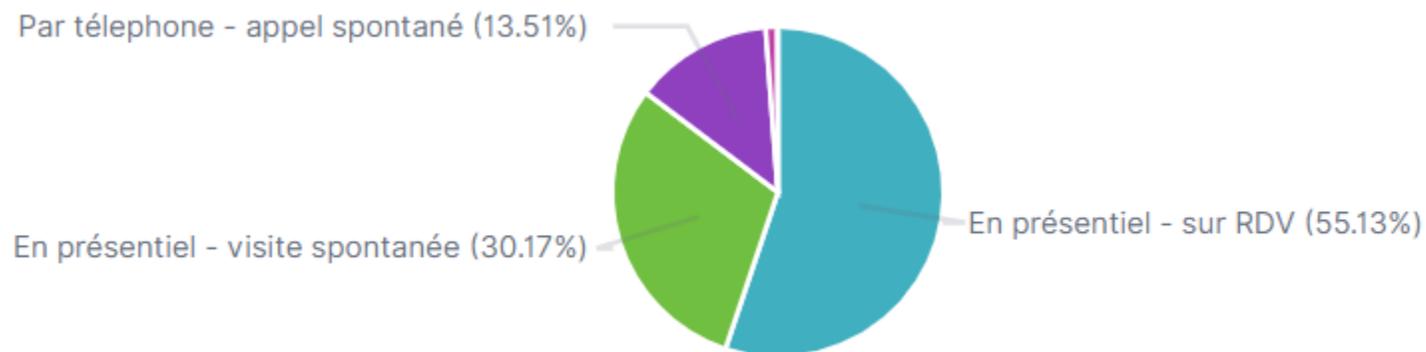
Liberté  
Égalité  
Fraternité

## Origine des usagers

Répartition des accompagnements par provenance de l'utilisateur ⓘ

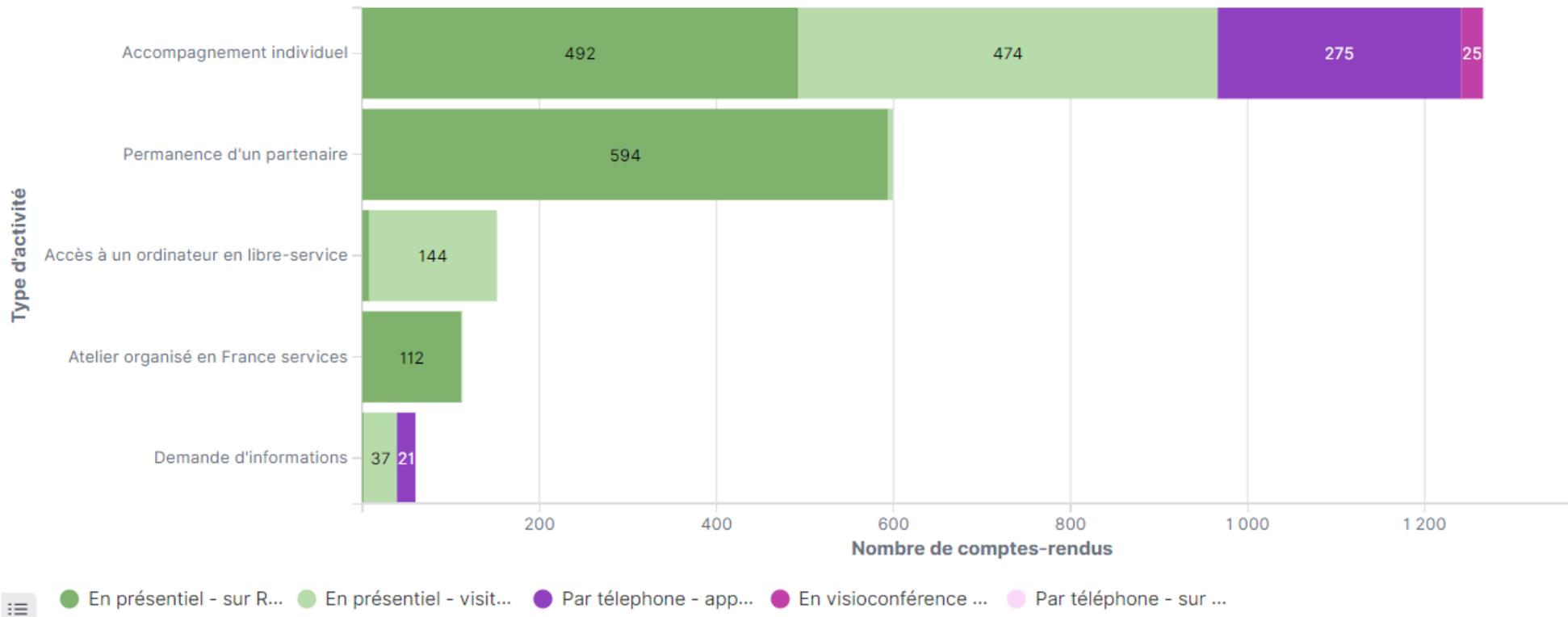


## Modalités d'accès pour les demandes d'accompagnements individuels

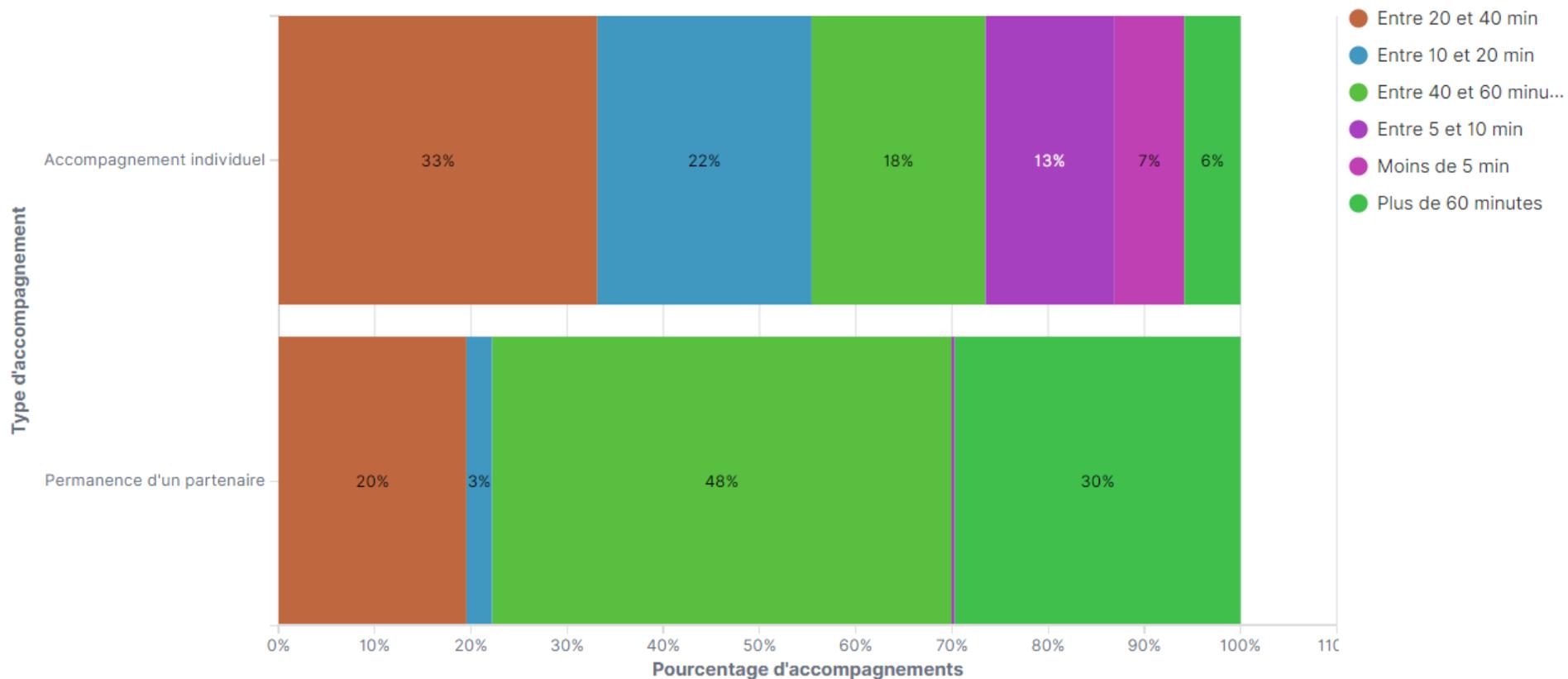


## Répartition des accompagnements individuels par type de services et canal de communication

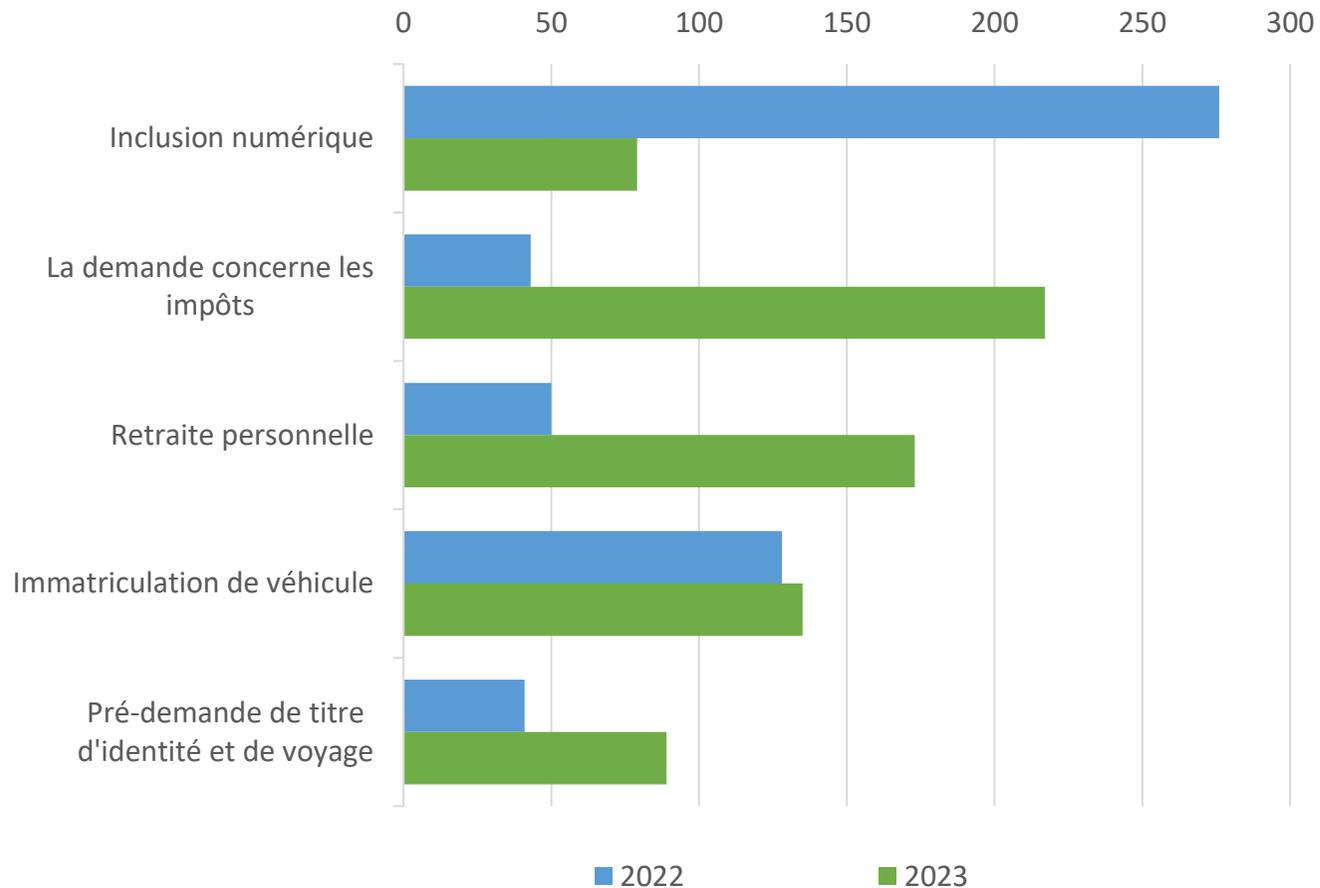
<b>Demande nécessitant un accompagnement individuel</b>	<b>1 267</b>
Rendez-vous avec un partenaire (permanence ou autre)	638
Accès à un ordinateur en libre-service	152
Participation à un atelier organisé dans la France Services	518
Demande d'informations générales	60



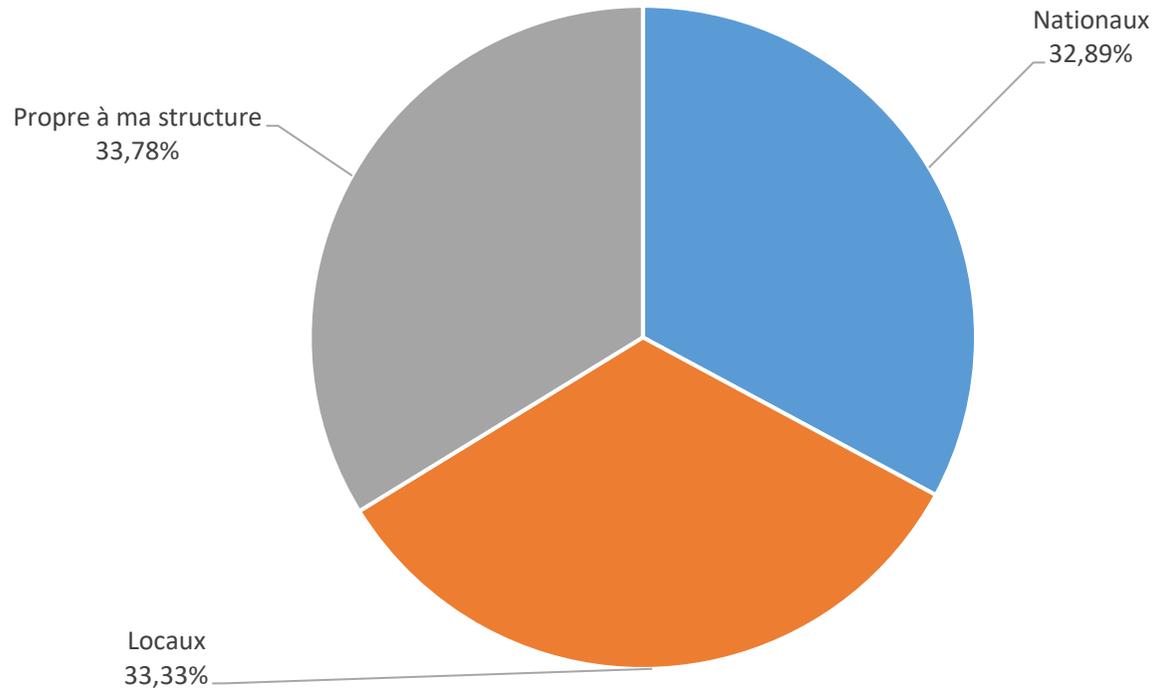
## Répartition des accompagnements individuels par type et durée



## Le TOP 5 thématiques des accompagnements



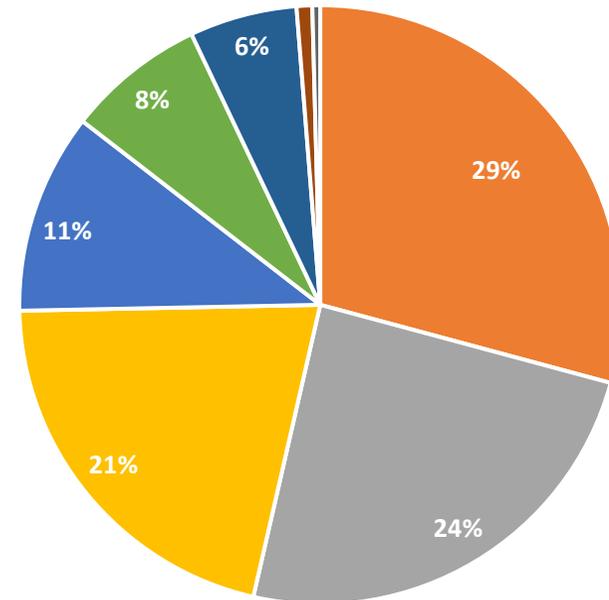
## Répartition des démarches par opérateurs



## Zoom sur les accompagnements réalisés par les partenaires nationaux

Partenaires nationaux

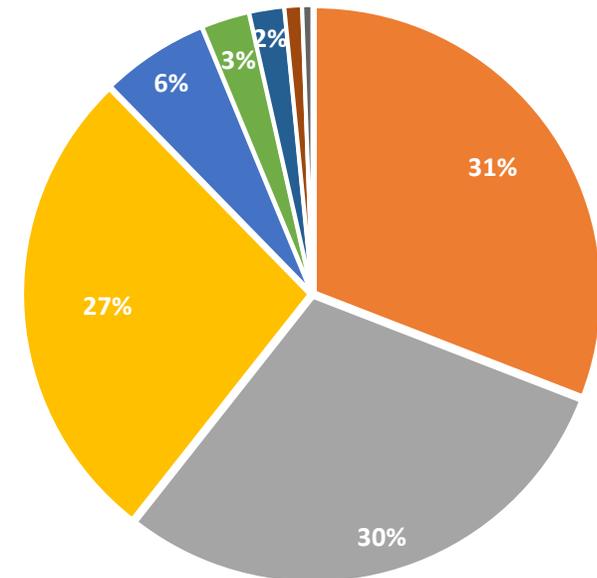
- Le Ministère de l'Intérieur / ANTS
- La Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP)
- L'Assurance Retraite (CNAV ou CARSAT)
- Pôle Emploi
- L'Assurance Maladie (CNAM)
- La Caisse d'Allocations Familiales (CAF)
- Actes d'état civil
- La MSA
- Le Ministère de la Justice



## Zoom sur les accompagnements réalisés par les partenaires locaux

Partenaires locaux

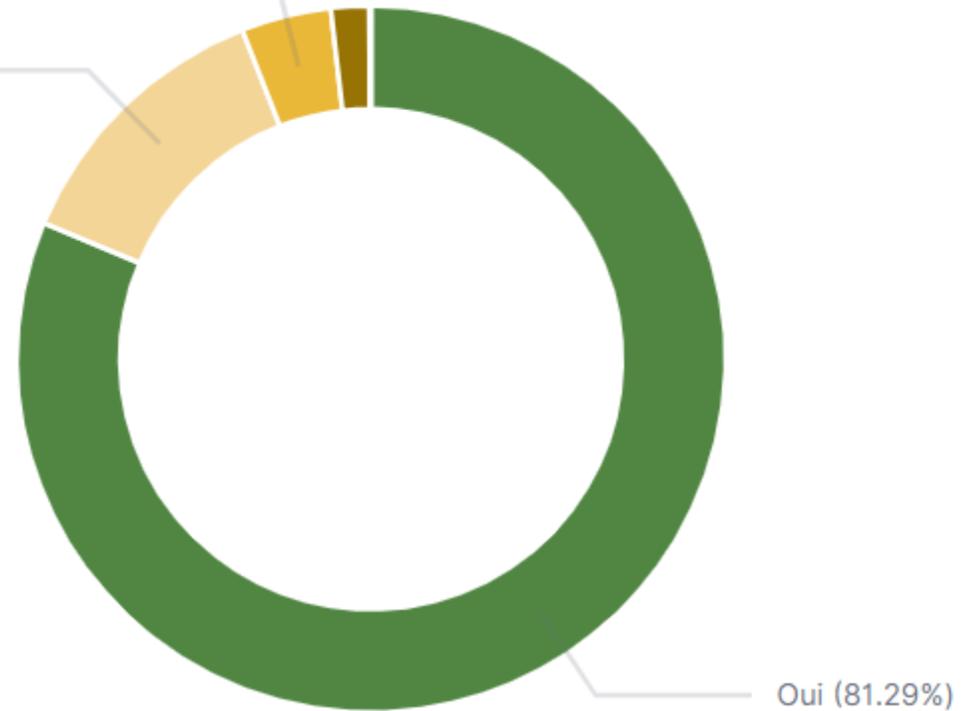
- Mission locale
- Conseiller numérique
- Accompagnement propre à ma structure
- Cap emploi
- CIDFF
- Atelier numérique
- SIA
- Accompagnement numérique
- MDPH Maison Départementale des Personnes Handicapées



## Taux de finalisation des accompagnements

: il reste des démarches à réaliser en autonomie (4.1%)

nt : l'Usager devra revenir en France Services (12.79%)



Photocopies et scan

838

Connexions internet

175 h





cap  
emploi  
ressources handicapés

Lundi



2 mercredi/mois



MDPH versant 70 -  
Département  
Haute-Saône

1 Mercredi matin/mois



1 mercredi matin/mois



1 mercredi après-midi/mois



1 jeudi matin/mois

Au sein de la Communauté de Communes  
du Pays de Montbozon et du Chanois



services publics  
FINANCES PUBLIQUES

Vendredi après-midi



ci3FF  
Centre d'information  
sur les droits des femmes  
et des familles



Mardi et Mercredi matin  
Jeudi après-midi



Accédez à votre espace personnel :  
vous actualiser, rechercher des offres,  
postuler en ligne...



Lundi après-midi  
Vendredi matin



**France services**

Liberté  
Égalité  
Fraternité



Prévention sur la cybersécurité animée par la conseillère numérique



Atelier sur la retraite animé par un agent de la CARSAT

Rioz

# France services se dévoile au public

France services propose du soutien aux citoyens dans les démarches administratives, avec le numérique, et met également en relation chacun avec différents partenaires selon ses besoins.

Du 2 au 13 octobre, des journées portes ouvertes sont organisées au niveau national.

À Rioz, à la Maison de Pays (Maison de Services au Public, place du Souvenir), différents ateliers sont organisés pour informer citoyens, structures et associations sur l'accompagnement aux démarches, les ateliers numériques et les partenaires.

Mercredi 4 octobre, à 9 h 45 : présentation des accompagnements France services.

À 14 h, atelier de sensibilisation à la sécurité sur le web.

Lundi 9 octobre, à 14 h, un agent de la Carsat informera sur la préparation à la retraite (âge de départ, comprendre son relevé de carrière...). Il



**France services**

## PORTES OUVERTES

Participez aux événements au Pays des 7 Rivières

Entrée libre et gratuite

Venez à la rencontre des agents France services à l'occasion

Mardi 3 septembre

France Services propose des ateliers les 4, 9, 10 et 13 octobre.

est recommandé de venir avec son relevé de carrière.

Mardi 10 octobre, à 9 h, un agent de la CPAM informera sur "Mon espace santé" : un carnet de santé numérique, un lien avec les professionnels de santé.

Vendredi 13 octobre, à 9 h,

un agent de la Carsat recevra sur rendez-vous sur la thématique "Demander sa retraite". Le nombre de places est limité.

Il est recommandé de s'inscrire par téléphone au 03 84 91 90 37 ou par mail à franceservices@ap7r.fr



**MON ESPACE SANTÉ**

Audit réalisé en novembre 2023 pour vérifier le respect des obligations :

- 2 agents
- présence de 24 h par semaine en simultané
- un bureau de confidentialité



Signature de la convention 2024 – 2027

- \* enrichir le partenariat, contractualisation avec l'Anah : MaprimeRenov + MaPrimeAdapt
- \* des réflexions sont en cours pour intégrer le chèque énergie, le CNOUS
- \* L'Etat s'engage à augmenter la subvention de 5 000 € par an jusqu'à 50 000 €

# Inclusion numérique

EN DIFFICULTÉ AVEC LE NUMÉRIQUE ?

LE DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-SAÛNE  
VOUS ACCOMPAGNE  
RENSEIGNEMENTS AU 03 84 95 70 70



**Vous n'êtes pas à l'aise avec votre smartphone !  
Vous voulez prendre en main votre ordinateur !**

Les Conseillères Numériques du Département de la Haute-Saône  
Aurore et Béatrice vous accompagnent

Sur le Pays  
Riolais

Sur le Pays  
Montbozon/Chanois

Vandelans

Lundi

Quenoche  
Rioz

Mardi

Maison de Pays Rioz

Mercredi

Boult  
Médiathèque Rioz

Jeudi

Vendredi  
Cromary

06 07 80 18 31

CONSEILLER NUMÉRIQUE France services

## ATELIERS NUMÉRIQUES

en Collectif ou en Individuel

- **PRENDRE EN MAIN** un ordinateur, un smartphone, une tablette...
- **RÉALISER** mes démarches administratives sur Internet
- **UTILISER** les applications, les réseaux sociaux
- **SÉCURISER** mes achats et mes données en ligne
- **GÉRER** mes e-mails
- **ETC...**

**Gratuit**

Financé par le DÉPARTEMENT de la Haute-Saône

Lundi

Bouhans lès  
Montbozon  
Loulans Verchamp

Mardi

Besnans  
Maussans

Mercredi

La Demie

Jeudi

Authoison  
Neurey lès la Demie

Vendredi  
Montbozon  
Rioz

06 02 19 29 90

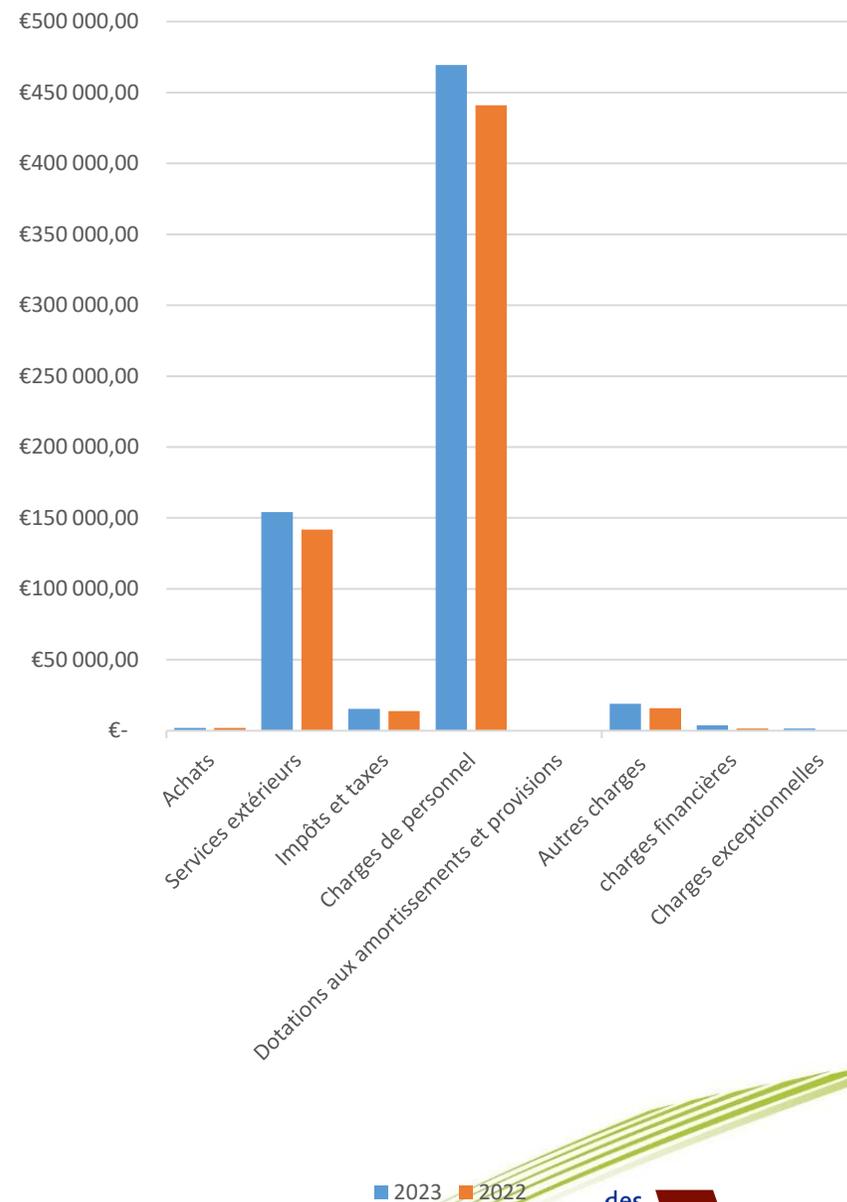
N'oubliez pas de prendre Rendez-vous !  
ou renseignements ICI

# Rapport financier 2023

Compte de résultat

# Les Charges

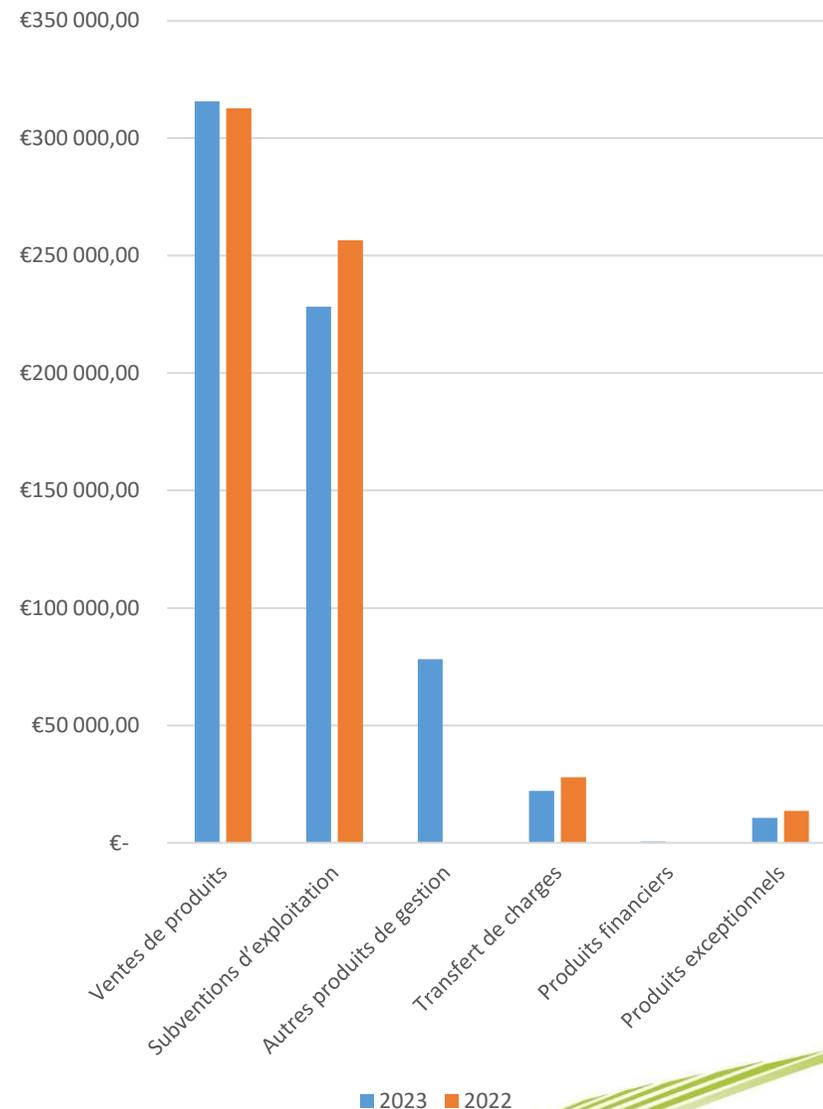
Libellé	Exercice 2023	Exercice 2022
Achats	1 980,00 €	2 013,00 €
Services extérieurs	154 047,65 €	141 820,41 €
Impôts et taxes	15 474,39 €	13 771,97 €
Charges de personnel	469 392,90 €	441 016,94 €
Dotations aux amortissements et provisions		
Autres charges	18 901,90 €	15 843,00 €
charges financières	3 749,82 €	1 441,25 €
Charges exceptionnelles	1 593,29 €	61,47 €
<b>Sous-total général</b>	<b>665 139,95 €</b>	<b>615 968,04 €</b>
Résultat excédentaire		
<b>TOTAL</b>	<b>665 139,95 €</b>	<b>615 968,04 €</b>



■ 2023 ■ 2022

# Les produits

Libellé	Exercice 2023	Exercice 2022
Ventes de produits	315 750,83 €	312 746,74 €
Subventions d'exploitation	228 279,21 €	256 578,28 €
Autres produits de gestion	78 140,00 €	
Transfert de charges	22 154,47 €	27 960,59 €
Produits financiers	432,66 €	254,96 €
Produits exceptionnels	10 581,31 €	13 606,10 €
<b>Sous-total général</b>	<b>655 338,48 €</b>	<b>611 146,67 €</b>
Résultat déficitaire	- 9 801,47 €	4 821,37 €
<b>TOTAL</b>	<b>645 537,01 €</b>	<b>615 968,04 €</b>



# Rapport financier 2023

## Bilan

# Bilan au 31/12/2023

Détail des postes	Valeurs brutes	Amortis. et provisions	Valeurs nettes	Au 311222
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Frais d'établissement				
Concessions, brevets, droits simil				
Autres immob. incorporelles				
Avances et acomptes sur immos				
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>33 701,79</b>	<b>33 701,79</b>		
Installations techn., mat., outil				
Autres immob. corporelles	33 701,79	33 701,79		
Immobilisations en cours				
Avances & acomptes				
<b>Immobilisations financières</b>				
Participations selon mise en équ.				
Autres participations				
Créances rattach. à des particip.				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immob. financières				
<b>TOTAL I</b>	<b>33 701,79</b>	<b>33 701,79</b>		
<b>Stocks et en-cours</b>				
Matières premières & approvision				
En cours de production de biens				
En cours production de services				
Produits intermédiaires & finis				
Marchandises				
<b>Avances &amp; acomptes versés/com.</b>				
Avances & acomptes versés/com.				
<b>Créances</b>	<b>417 287,18</b>		<b>417 287,18</b>	<b>404 263,68</b>
Clients et comptes rattachés	150 758,74		150 758,74	27 080,81
Autres créances	266 528,44		266 528,44	377 182,87
Capital souscrit appelé non versé				
<b>Divers</b>	<b>100 981,86</b>		<b>100 981,86</b>	<b>97 506,35</b>
Valeurs mobilières de placement	13 511,40		13 511,40	
Disponibilités	87 470,46		87 470,46	97 506,35
<b>Charges constatées d'avance</b>	<b>6 043,20</b>		<b>6 043,20</b>	<b>5 767,01</b>
Charges constatées d'avance	6 043,20		6 043,20	5 767,01
<b>TOTAL II</b>	<b>524 312,24</b>		<b>524 312,24</b>	<b>507 537,04</b>
<b>TOTAL GENERAL (I à II)</b>	<b>558 014,03</b>	<b>33 701,79</b>	<b>524 312,24</b>	<b>507 537,04</b>

Détail des postes	Valeurs nettes	Au 311222
<b>Fonds associatif sans droit reprise</b>	<b>320 104,50</b>	<b>324 925,87</b>
Fonds associatif sans droit reprise	320 104,50	324 925,87
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>-9 801,37</b>	<b>-4 821,37</b>
Résultat de l'exercice	-9 801,37	-4 821,37
<b>Subventions d'investissement</b>		
Subventions d'investissement		
<b>Provisions réglementées</b>		
Provisions réglementées		
<b>TOTAL (I)</b>	<b>310 303,13</b>	<b>320 104,50</b>
<b>Provisions pour risques</b>		
Provisions pour risques		
<b>Provisions pour charges</b>		
Provisions pour charges		
<b>TOTAL (II)</b>		
<b>Emprunts &amp; dettes aup. étab. crédit</b>	<b>60 000,00</b>	<b>60 000,00</b>
Emprunts & dettes aup. étab. crédit	60 000,00	60 000,00
<b>Emprunts et dettes financ. divers</b>	<b>2 672,90</b>	<b>33,72</b>
Emprunts et dettes financ. divers	2 672,90	33,72
<b>Avanc. &amp; acptes reçus/com en cours</b>	<b>1 585,46</b>	<b>1 582,23</b>
Av. & ac. reçus s/com. en cours	1 585,46	1 582,23
<b>Dettes fournisseurs &amp; optes rattachés</b>	<b>81 132,35</b>	<b>63 231,03</b>
Dettes fournisseurs & optes rattachés	81 132,35	63 231,03
<b>Dettes fiscales et sociales</b>	<b>68 573,16</b>	<b>56 647,59</b>
Dettes fiscales et sociales	68 573,16	56 647,59
<b>Dettes sur immo. et optes rattachés</b>		
Dettes sur immo. & optes rattachés		
<b>Autres dettes</b>	<b>45,24</b>	<b>2 001,97</b>
Autres dettes	45,24	2 001,97
<b>Produits constatés d'avance</b>		<b>3 936,00</b>
Produits constatés d'avance		3 936,00
<b>TOTAL (III)</b>	<b>214 009,11</b>	<b>187 432,54</b>
<b>TOTAL GENERAL (I à III)</b>	<b>524 312,24</b>	<b>507 537,04</b>

# Rapport

## du commissaire aux comptes

# Vote de la cotisation 2025

## 2025

Territoire	Montant 2022	Montant 2023	Montant 2024	Population de référence <small>(source Insee. Pop légale 2019 en vigueur au 01/01/2024)</small>	Proposition 2025	Montant cotisation prév.
CCPR	4	4	4,00	13 215	4,00	52 860€
CCPMC	4	4	4,00	6 629	4,00	26 516€
<b>TOTAL</b>	77 592€	77 592€	79 376€	<b>19 844</b>		<b>79 376€</b>

### Les cotisations permettent le financement :

- de la cotisation à la **Mission Locale** 0,60 € pour les communes de moins de 400 hab. et 1,10 € pour les communes de plus de 400 hab.
- Du Temps travail pour les missions de gestionnaire de paie, comptabilité, maintenance informatique



# Club de randonnée





# Club de randonnée



## Règlement Intérieur

Le club de randonnée « Rando Club 7 Rivières » se propose de regrouper des personnes qui partagent les valeurs de la vie associative, souhaitent pratiquer des activités de loisirs, partager la passion de la nature.

Les activités principales du club sont la pratique de la randonnée pédestre et de la marche santé, activités récréatives et non de compétition, qui permettent la mixité socioculturelle et les rencontres entre générations. Le club propose, dans une ambiance conviviale, de découvrir en cheminant sur des sentiers balisés ou non, paysages et patrimoine, du Pays des 7 Rivières et des territoires voisins.

### I - ADMINISTRATION DU CLUB

#### 1. La Commission « Club de randonnée »

Le club de randonnée « Rando Club 7 Rivières » est une des activités proposées par l'Association du Pays des 7 Rivières.

Le club de randonnée fait l'objet d'une commission spécifique formée par les animateurs accompagnateurs et présidée par un membre désigné par le Conseil d'Administration de l'Association.



# Club de randonnée



## Règlement Intérieur

### 2. Le règlement intérieur

Conformément à l'article 20 des Statuts de l'Association du Pays des 7 Rivières, le règlement intérieur du club de randonnée est validé en Assemblée Générale Ordinaire et régit la vie du club.

Seule l'Assemblée générale de l'Association, sur proposition du Conseil d'administration, a qualité pour en modifier les termes.

#### • II - LES ANIMATEURS ET ASSISTANTS

##### 1. Désignation des animateurs et assistants

- Une réunion de préparation du programme se tient avant chaque trimestre. A cette réunion sont convoqués les animateurs du club, membres de la commission.
- Chaque sortie inscrite au programme est encadrée par une équipe d'animation, constituée d'un animateur et d'au moins un assistant



# Club de randonnée



## Règlement Intérieur

- L'animateur est responsable de l'organisation et de l'encadrement de la sortie. Les assistants aident l'animateur dans les différentes étapes de l'organisation et de l'encadrement de la randonnée. Ils ont la possibilité de participer à la reconnaissance du circuit.
- Les animateurs sont titulaires de l'Attestation de Prévention et Secours Civiques de Niveau 1. Les animateurs encadrants sont titulaires ou en cours d'obtention du Certificat d'Accompagnateur de Randonnée de Proximité (CARP) ou du Brevet Fédéral de Randonnée Pédestre. Les assistants ne sont pas dans l'obligation d'être diplômés.
- Une personne extérieure à l'équipe d'animateurs du club peut participer à l'animation d'une sortie thématique (faune, flore, biodiversité, mycologie, patrimoine, histoire ...) en présence d'un animateur encadrant.



# Club de randonnée



## Règlement Intérieur

### 2. Formation des animateurs et assistants

L'Association du Pays des 7 Rivières favorise la formation des animateurs pour toutes les activités du club. En ce sens, il sera amené à proposer aux personnes, animant ou assistant régulièrement des sorties dans le cadre des activités de l'association, de participer à des stages courts de formation, entièrement pris en charge par l'association.

Les demandes de formation sont soumises à l'approbation du Conseil d'Administration.

### 3. Responsabilités de l'animateur

- L'animateur est responsable du groupe qu'il conduit. Juridiquement il est astreint, non pas à une « obligation de résultat », mais à une « obligation de sécurité ». Il assume une responsabilité civile contractuelle et sa responsabilité pénale peut être engagée en cas de préjudice grave ayant pour origine son imprudence ou son insouciance.



# Club de randonnée



## Règlement Intérieur

- La responsabilité de l'animateur commence au moment où il prend en charge le groupe et s'achève à la dispersion de la sortie.
- Au départ de chaque sortie, l'animateur rappelle les règles de sécurité qui doivent être respectées.
- L'animateur doit refuser ou exclure une personne, avant ou lors d'une sortie en cas de :
  - équipement inadapté.
  - comportement asocial ou dangereux constaté par lui-même et par d'autres personnes du groupe.
  - non-paiement de la cotisation au club
  - non-fourniture du certificat médical autorisant la pratique de la randonnée pédestre et/ou de la marche nordique permettant l'adhésion à la licence sportive de la FFRP



# Club de randonnée



## Règlement Intérieur

- La responsabilité de l'animateur commence au moment où il prend en charge le groupe et s'achève à la dispersion de la sortie.
- Au départ de chaque sortie, l'animateur rappelle les règles de sécurité qui doivent être respectées.
- L'animateur doit refuser ou exclure une personne, avant ou lors d'une sortie en cas de :
  - équipement inadapté.
  - comportement asocial ou dangereux constaté par lui-même et par d'autres personnes du groupe.
  - non-paiement de la cotisation au club
  - non-fourniture du certificat médical autorisant la pratique de la randonnée pédestre et/ou de la marche nordique permettant l'adhésion à la licence sportive de la FFRP



# Club de randonnée



## Règlement Intérieur

### 4. Activités

- **Un programme trimestriel** des sorties est établi par les membres de la commission, suite à une réunion de préparation. Ce programme précise les lieux de rendez-vous pour chacune des sorties, les kilométrages des parcours, la difficulté (utilisation de l'indice IBP index), et la durée approximative de la sortie. Les inscriptions sont obligatoires pour les sorties afin de prévoir le nombre adapté d'animateurs et d'assistants. Il en est de même pour les sorties exceptionnelles qui font l'objet d'une organisation particulière, ainsi que pour les sorties thématiques où le nombre de participants peut être limité.



# Club de randonnée



## Règlement Intérieur

- **Reconnaisances**

Toute sortie à la journée aura préalablement été reconnue par l'équipe d'animation et/ou d'assistants telle que définie au point 1. Cette équipe fixe librement la date de la reconnaissance.

Si la reconnaissance n'a pu avoir lieu, les animateurs en informeront le groupe au départ de la randonnée.

La reconnaissance est réservée à l'équipe d'animation et d'assistants.

En cas d'indisponibilité de l'animateur le jour programmé pour la randonnée pédestre, le président de la commission, se réserve le droit soit de désigner un nouvel animateur, soit d'annuler/reporter la sortie.



# Club de randonnée



## Règlement Intérieur

- **L'activité de l'équipe d'animation de sortie est bénévole.**

Toutefois, les frais de déplacement de l'animateur pour se rendre à une sortie hors territoire du Pays des 7 Rivières, peuvent être remboursés en totalité ou en partie sur présentation des pièces justificatives.

### III - LES ADHERENTS

#### 1. Adhésion

- L'adhésion au club implique l'affiliation obligatoire à la FFRandonnée (Fédération Française de la Randonnée Pédestre). Un exemplaire du règlement intérieur est remis à chaque adhérent.
- L'adhésion est subordonnée au paiement d'une cotisation qui se décompose en deux éléments :
  - la quote-part du club, dont le montant est fixé annuellement par l'Assemblée Générale ;
  - la licence FFRandonnée responsabilité civile au minimum (IR). Il sera proposé plusieurs formules d'assurance facultatives pour couvrir les accidents corporels.



# Club de randonnée



## Règlement Intérieur

- Tout membre actif, hormis les animateurs et intervenants extérieurs ponctuels, doit s'acquitter de sa cotisation annuelle.
- Sont dispensés du paiement de la licence à l'association « Rando Club 7 Rivières », les membres possesseurs d'une licence FFRandonnée licence responsabilité civile au minimum (IR) dans une autre association (copie de cette licence devra être produite lors de la demande d'adhésion).
- En application de la loi n° 99-223 du 23 mars 1999, relative à la protection de la santé des sportifs et la lutte contre le dopage, titre I, article 5 : il est demandé aux adhérents de produire un certificat médical attestant l'absence de contre-indication à la pratique de la randonnée pédestre.

### 2. Activité

- Les sorties sont réservées aux membres du club qui doivent justifier de cette qualité. Elles peuvent accueillir occasionnellement d'autres randonneurs, à condition qu'ils soient détenteurs d'une licence FFRandonnée licence responsabilité civile au minimum (IR) qu'ils devront présenter à l'animateur.



# Club de randonnée



## Règlement Intérieur

- Pour les nouveaux membres, deux sorties d'essai sont possibles gratuitement avant l'adhésion.
- Les adhérents ne seront admis aux sorties programmées que s'ils ont l'équipement adapté à celles-ci. Il est fait obligation au pratiquant de signaler à l'animateur toute maladie pouvant mettre en cause sa propre sécurité ou celle du groupe ainsi que tout traitement particulier. Les animateurs sont tenus au devoir de réserve.
- Les animaux seront acceptés aux sorties selon l'appréciation de l'animateur.
- Sous peine de radiation, il est fait obligation aux pratiquants de respecter les décisions justifiées de l'animateur.

### 3. Information des adhérents

Les adhérents au club de randonnée font partie des membres bénéficiaires à voix consultative tel que décrit dans l'article 6 des statuts de l'Association du Pays des 7 Rivières. Ils seront destinataires de la convocation et du compte rendu des assemblées générales.



# Club de randonnée



## Règlement Intérieur

Les programmes et les informations concernant les sorties proposées seront envoyés par courriel, consultables sur le site internet du Pays des 7 Rivières et sur sa page Facebook. Un groupe WhatsApp permettra également de diffuser ces informations. Les adhérents n'ayant pas internet pourront trouver les informations à la Maison de Pays.

### IV- DISCIPLINE

Chaque membre de l'association doit partager l'état d'esprit de l'association et être conscient de la responsabilité morale qui découle de son appartenance à celle-ci.

Sont considérés comme motif grave pouvant conduire à l'exclusion, sans remboursement de la cotisation :

- le non-respect des Statuts de l'Association du Pays des 7 Rivières et du Règlement intérieur du Rando Club 7 Rivières.
- les comportements non responsables et notamment ceux conduisant au non-respect des règles de sécurité.
- la tenue de propos ou d'écrits diffamatoires et infamants, particulièrement envers des membres de l'association.



# Club de randonnée



## Règlement Intérieur

L'exclusion est prononcée à la majorité simple, par le Conseil d'administration. L'adhérent est averti de cette action à son encontre et a la possibilité de présenter ses arguments avant notification de la décision définitive. En cas d'exclusion aucun remboursement de la cotisation ne peut être exigée.



# Club de randonnée



## Montant de la cotisation annuelle

La cotisation annuelle se décompose en deux éléments :

- la quote-part du club, dont le montant est fixé annuellement par l'Assemblée Générale ;
- la licence FFRandonnée responsabilité civile au minimum (IR)

**IR - Licence individuelle avec Responsabilité Civile (RC) : 28,70€ (tarif jeune : 14€ /- de 26 ans)**

**(option supplémentaire Accidents Corporels (AC): +2,15€)**

**FR – Licence Familiale avec Responsabilité Civile (RC) : 56,95 €**

**(option supplémentaire Accidents Corporels (AC) : + 4,55€)**

**Pass Découverte (1 jour, 8jours ou 30 jours): 2,50€, 4€ ou 8€**

**→ Proposition de quote-part club pour la saison 2024/2025 à voter en AGO**

**Individuel: 40 € (tarif jeune: 20€)**

**Soit une cotisation annuelle de 68,70 € (hors AC) adulte et 34 €/jeune (hors AC)**

**Famille: 80 €**

**Soit une cotisation annuelle de 136,95 € (hors AC)**

**Pass Découverte : 5€**

Merci pour votre attention

A decorative graphic consisting of several parallel, curved lines in shades of green, located in the bottom right corner of the slide.